

**SCP du Domaine de La Haye  
BP 12  
77 480 Saint-Sauveur-lès-Bray**

**CNDP  
Centre d'affaires Claudel  
1, rue des Ponts  
10400 Nogent-sur-Seine**

Saint-Sauveur, le 29 décembre 2011.

Lettre Recommandée A.R.

**A l'attention de Monsieur Patrick LEGRAND**

Monsieur Le Président,

Nous vous écrivons dans le cadre du débat public qui a lieu actuellement dans le cadre du projet de réalisation de réservoirs écrêteurs de crues dans la Bassée.

Notre société civile est propriétaire d'environ 75 ha de terrains qui sont situés au sein du projet de casier n°2 sur le territoire de la commune de Saint-Sauveur-lès-Bray.

Dans le cadre des études préalables, l'EPTB nous a indiqué que pour les constructions présentes sur ce terrain, qu'une barrière temporaire et démontable serait positionnée par le service gestionnaire des réservoirs avant chaque inondation et retiré ensuite.

Nous sommes naturellement circonspect quant à la faisabilité technique d'une telle proposition.

Nous sommes également inquiet quant à la pérennité des bâtiments du fait du réhaussement du niveau de la nappe phréatique pendant la période d'inondation.

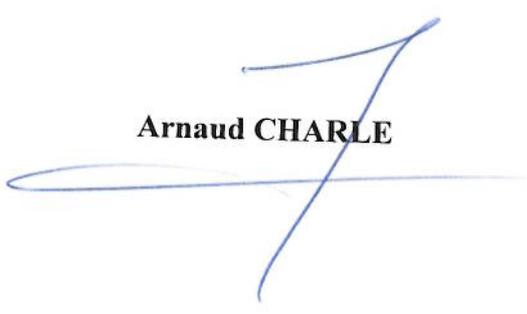
Nous attendons sur ces points des précisions techniques et des engagements écrits quant aux moyens mis en œuvre, aux objectifs à atteindre et aux conditions des éventuelles indemnités.

Par ailleurs, nous vous informons que ces terrains sont classés au POS de la commune de Saint-Sauveur-lès-Bray comme secteur à vocation de tourisme et de loisir. Nous considérons que le potentiel de développement de ces terrains qui a été inscrit dans les documents d'urbanismes locaux sera irrémédiablement limité par une telle contrainte d'inondation.

En conséquence, veuillez nous indiquer comment l'EPTB pourra prendre en compte cette situation.

Enfin et de façon plus général, nous avons compris que le système de réservoir serait inondé environ une fois tous les 5 années, pourriez vous nous indiqué le seuil de crue qui conditionnera le remplissage des réservoirs.

Dans l'attente de vos précisions, nous vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de salutations respectueuses.



**Arnaud CHARLE**